

Paris, La Ciotat, le 03 août 2007

NEOTION et VIACCESS signent un Accord de licence globale

L'accord signé entre VIACCESS, leader européen et second mondial sur l'IPTV et NEOTION, société française leader dans le domaine du MPEG-4, ouvre de nombreuses perspectives tant en France qu'à l'international.

Après avoir réalisé avec succès une première implémentation Viaccess spécifique à un opérateur, NEOTION vient de franchir un cap déterminant en obtenant une certification générique pour sa Technologie Pocket dTV MPEG-4.

Ainsi, le Pocket dTV sécurisé par Viaccess permettra aux utilisateurs de s'abonner aux très nombreux opérateurs de premiers plans utilisant la Technologie VIACCESS pour protéger l'accès à leurs Bouquets de télévisions payantes - aussi bien aujourd'hui en MPEG-2, que plus tard en MPEG-4 - et cela sans avoir à changer de décodeur.

Destinés à équiper les dizaines de millions de décodeurs et de téléviseurs numériques munis de l'Interface Commune normalisée depuis 1995, le Pocket dTV sécurisé par Viaccess permet à tout un chacun de choisir son équipement de réception, voir d'en changer, sans avoir à se soucier de la problématique de compatibilité avec son offre de télévision payante.

A propos de NEOTION :

Société leader dans le domaine de la Télévision numérique, NEOTION conçoit, développe et commercialise toute une gamme de produits et services innovants à destination du grand public et des industries liées au monde des médias.

En 2004, NEOTION devient rapidement un acteur majeur de la compression MPEG-4 AVC, au travers du rachat de Xéole. Ainsi, dès février 2006, NEOTION lance avec succès le NEOTION Pocket dTV, le premier récepteur numérique MPEG-4 au format carte de crédit !

Les produits NEOTION se positionnent sur plusieurs marchés en forte expansion :

- Le marché de la transmission et de la réception numérique sécurisée
- Le marché de la Compression Vidéo et de l'enregistrement numérique pour TV, PC et DVD
- Le marché du réseau domestique et de la convergence PC-TV

NEOTION est une société cotée sur le marché Alternext d'Euronext (Paris). Rappelons que l'admission de NEOTION sur ALTERNEXT a été réalisée par placement privé et a donné lieu à l'établissement d'un prospectus d'information non visé par l'AMF. NEOTION n'a donc pas fait et ne fait pas Appel Public à l'Epargne. La détention des titres NEOTION est donc réservée aux seuls « Investisseurs Qualifiés », c'est à dire disposant des compétences et des moyens nécessaires pour appréhender les risques inhérents aux opérations sur instruments financiers. La liste des catégories d'investisseurs reconnus comme qualifiés est fixée par décret.

Site Internet : **www.neotion.fr**

Contacts Presse :

M. Christophe DEPERNET – cdepernet@neotion.com - 04.42.98.07.70 – www.neotion.fr

Mme Céline DOUBLET – celine.doublet@viaccess.com – 01.44.45.65.35 – www.viaccess.com